



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT  
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

# JOURNÉE CEDIDAC 2016 DE DROIT DE L'ENTREPRISE

## LES CONFLITS ENTRE ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ ANONYME

**Vendredi 18 mars 2016**  
8h30 - 16h30

**UNIL - DORIGNY**  
BÂTIMENT ANTHROPOLE  
SALLE 1129

UNIL | Université de Lausanne

# PROGRAMME

ORGANISATION : PROFESSEUR EDGAR PHILIPPIN

- 8h30** Accueil des participants et distribution de la documentation
- 9h00** Introduction et bienvenue
- 
- 9h15** **Typologie des conflits entre actionnaires**  
**Guy Mustaki**, avocat, *CBWM & Associés*, professeur à l'Université de Lausanne
- 10h00** **Moyens légaux de protection de l'actionnaire (minoritaire)**  
**Alexandre Richa**, avocat, *ABR Avocats*, professeur à l'Université de Lausanne
- 10h45** *Pause*
- 11h15** **Rôle du conseil d'administration (dans le conflit et dans le cadre des moyens légaux de protection)**  
**Olivier Hari**, avocat, *Schellenberg Wittmer SA*, professeur à l'Université de Neuchâtel
- 12h00** *Déjeuner*
- 
- 14h00** **Mise en œuvre judiciaire (en particulier les mesures provisoires et superprovisoires)**  
**Edgar Philippin**, avocat, *Kellerhals Carrard*, professeur à l'Université de Lausanne
- 14h45** **Médiation**  
**Michèle Weil-Guthmann**, médiateur, magistrat honoraire, *Médiation et Résolution*, Paris-Genève, et **Jean Mirimanoff**, médiateur, magistrat honoraire, *Médiation Genève*
- 15h30** *Pause*
- 16h00** **Enseignements pour la rédaction des conventions d'actionnaires**  
**Michel Jaccard**, Dr. en droit, avocat, *id est avocats*, Lausanne
- 
- 16h30** Clôture de la journée
-

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## 1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. L'inscription est nominative et **définitive**. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

## 2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription.  
Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

## 3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à l'Université de Lausanne qui peut être rejointe en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Dorigny».

Plan d'accès sur : <http://planete.unil.ch>

L'utilisation des transports publics est encouragée.

## 4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 460.– par journée et par personne (CHF 380.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation, le repas de midi et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Dans tous les cas d'annulation, un montant de CHF 80.– sera facturé pour les frais administratifs.



**Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.**

## 5. Renseignements

CEDIDAC  
Université de Lausanne  
Bâtiment Internef  
CH – 1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50  
Fax 021 692 28 55  
[cedidac@unil.ch](mailto:cedidac@unil.ch)  
[www.cedidac.ch](http://www.cedidac.ch)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**La personne soussignée, ayant pris connaissance des conditions générales figurant au dos de ce bulletin et les acceptant :**

- a) **prendra part** à la journée d'étude du 18 mars 2016 « Journée CEDIDAC 2016 de droit de l'entreprise »
- oui (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 460.–/personne)
  - oui (membre du Club du CEDIDAC, CHF 380.–/personne)
  - souhaite un repas végétarien
- b) **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :
- membre de soutien (personne morale)      contribution : CHF 1'000.–/an au minimum
  - membre ordinaire      contribution : CHF 100.–/an
  - membre étudiant ou doctorant      contribution : CHF 25.–/an

\*Nom

\*Prénom

\*Profession

\*Société

Rue

Numéro

NP

\*Ville

E-mail\*\*

Tél. prof. / Mobile

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date

Signature

\* ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans le classeur de documentation

\*\* sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être déposées lors de l'inscription au colloque. Les conférenciers auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

Bulletin à découper et retourner, dûment complété, au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 LAUSANNE ou inscription sur notre site <http://www.unil.ch/cedidac>